

## Campagne de recrutement d'ATER 2021-2022

### Profil du poste ATER

-----

**1) UFR de rattachement pour l'enseignement : FSESJ**

**Laboratoire de rattachement pour la recherche :**

Université : Université de Haute Alsace

Libellé du Laboratoire : Centre européen de recherches sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes

Sigle : CERDACC

Label (UMR, EA,...) : EA 3992

**1<sup>ère</sup> section CNU du poste : 02 (PR0173)**

-----

**2) Profil général (enseignement et recherche)**

La personne recrutée devra prioritairement assurer des TD en cursus Licence (droit constitutionnel, droit administratif, droit de l'Union européenne) et Master (droit des services publics, droit des collectivités territoriales) (à préciser en fonction du profil). Elle intégrera le CERDACC comme laboratoire de recherche et contribuera à ses activités scientifiques

**Traduction OBLIGATOIRE en anglais du profil de poste**

Administrative law, constitutionnal law, EU law

-----

**3) CHAMPS / SOUS-CHAMPS en anglais**

- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| 1) Main-research field : Juridical sciences | => Sub-research field : Public law   |
| 2) Main-research field : Juridical sciences | => Sub-research field : European Law |
- 

**4) Quotité du support : 50%**

-----

**5) Date de prise de fonctions : le 1<sup>er</sup> septembre 2021**

-----

**6) MOTS-CLES issus de GALAXIE**

- 1) Droit administratif
  - 2) Droit constitutionnel
  - 3) Droit de l'Union européenne
- 

**7) PROFIL DE POSTE : ENSEIGNEMENT**

**Détails complémentaires :**

**Travaux dirigés en droit constitutionnel en L1 Droit**

**Travaux dirigés en droit administratif en L2 Droit**  
**Travaux dirigés en droit de l'UE en L3 Droit**

**Contact pédagogique (nom, prénom) :** Chrystelle Lecoeur et Yann Leroy

**Coordonnées du contact pédagogique :** [chrystelle.lecoeur@uha.fr](mailto:chrystelle.lecoeur@uha.fr) et [yann.leroy@uha.fr](mailto:yann.leroy@uha.fr)

**Département d'enseignement :** Droit

**Equipe pédagogique :** 4 PR, 8 MCF

**Nom directeur département :** Professeur Karine FAVRO

Tel directeur dépt. : +33 (0)610315086

Mél directeur dépt. : [karine.favro@uha.fr](mailto:karine.favro@uha.fr)

**URL dépt. :** [www.campus-fonderie.uha.fr/fr/droit/](http://www.campus-fonderie.uha.fr/fr/droit/)

Dans le cadre de son projet d'université citoyenne, et de son attention à l'égalité et la diversité, l'UHA accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous âges et de toutes origines.

**Intérêt ou expérience concernant l'innovation pédagogique et la réussite des étudiants :**

Dans le cadre du projet d'université européenne porté par Eucor-Le campus européen la pratique de l'anglais et/ou de l'allemand sera un plus

---

## **8) PROFIL DE POSTE : RECHERCHE**

**Détails complémentaires :**

**Coordonnées du contact scientifique :** Madame le Professeur Blandine Rolland

**Nom directeur labo :** Blandine ROLLAND

**Mél directeur labo :** [blandise.rolland@uha.fr](mailto:blandise.rolland@uha.fr)

**URL labo:** <http://www.cerdacc.uha.fr/accueil>

### **Descriptif labo :**

Le Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes (EA 3992) a pour objet d'aborder les conséquences juridiques des catastrophes et plus largement des risques dans leur diversité (technologiques, industriels, naturels, sanitaires, nucléaires, liés à la santé et aux activités humaines). Cette étude est menée dans une perspective de prévention, y compris sous l'angle de la conformité et de la sécurité et dans une démarche de réparation des dommages subis, sous l'angle des mécanismes assurantiels, du recours à la solidarité nationale et des actions visant à établir les responsabilités administratives, civiles et pénales.

Le CERDACC est structuré autour de deux thématiques :

#### **Axe 1 : Le risque :**

Information des populations. Innovations. Planification préventive et opérationnelle, prévention des risques naturels, technologiques, sanitaires. Sécurité, secours, sécurité civile, défense. Vulnérabilité, santé et sécurité au travail, sécurité dans l'entreprise.

#### **Axe 2 : Accidents collectifs/ Catastrophes :**

Accident collectif et catastrophe : naturel, industriel, aérien, nucléaire, sanitaire, sériel, terrorisme ... Responsabilité civile, pénale, administrative, responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise, responsabilité des dirigeants. Aspects processuels, expertise. Victimes, indemnisation, fonds de garantie, assurance.

**Fiche AERES labo :** [http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/11632/172121/file/AER\\_MULH\\_012.pdf](http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/11632/172121/file/AER_MULH_012.pdf)

## MODALITES DE TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE AUX POSTES D'ATER

### PROCEDURE DEMATERIALISEE

Le poste sera publié sur l'application ALTAÏR du portail GALAXIE du 19-03-2021 au 09-04-2021 (16 heures) à l'adresse :

<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>

ainsi que sur le site UHA :

<https://www.uha.fr/fr/uha-1/recrutements/enseignants-enseignants-chercheurs-chercheurs.html>

#### Modalités de transmission des dossiers de candidature

La candidature se fera de manière dématérialisée, en deux phases :

- 1) L'inscription sur l'application ALTAÏR du portail Galaxie :

<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>


- 2) Le dépôt des dossiers de candidatures pdf sur la plate-forme Esup Dematec de l'UHA :

<https://recrutement-ater.uha.fr>

Le candidat :

- spécifie une adresse e-mail usuelle

- enregistre sa candidature dans l'application Altaïr en veillant à sélectionner le code situation qui correspond à son statut (cf décret n°88-654 du 7 mai 1988). Ce choix détermine les pièces réglementaires devant être fournies pour valider une candidature.

-  Les dossiers de candidatures sont examinés par une commission ATER, par section CNU pour l'ensemble des composantes. Cette procédure vise à limiter le nombre de dossiers déposés par chaque candidat. L'UHA s'engage à ce qu'une candidature déposée pour un poste dans une section CNU donnée, soit traitée pour l'ensemble des postes publiés dans cette même section. En conséquence, au moment de l'inscription sur Altaïr : **veuillez ne candidater qu'aux postes portant la mention « CAND » (= à candidater)** Cette inscription vaudra pour l'ensemble des postes UHA de la même section CNU. Par conséquent une seule inscription est demandée pour les postes ayant la même section CNU.

➔ Exemple : 3 postes ATER pour la section CNU 60 => dans ALTAÏR ne s'inscrire qu'au poste B60-1\_ CAND

- réceptionne un courriel indiquant la procédure à suivre de [nepasrepondre@uha.fr](mailto:nepasrepondre@uha.fr) au plus tard **dans les 48h qui suivent l'inscription sur Altaïr**. En cas de non réception du mail, merci de contacter le Service Enseignants des Ressources Humaines de l'UHA à : [concours-ec.drh@uha.fr](mailto:concours-ec.drh@uha.fr)

- dépose l'ensemble des documents constituant son dossier de candidature en UN dossier unique au format pdf sur l'application Esup Dematec <https://recrutement-ater.uha.fr> **avant** les date et heure limites de dépôt :

**12-04-2021 minuit.**

**Il est vivement recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire sur l'application Altaïr et déposer son dossier de candidature sur la plate-forme Esup Dematec de l'UHA.**

---

#### Identification des fichiers pdf : pour TOUS les candidats :

ATER\_n° du poste\_NOM\_Prénom

**NB : TOUS les documents en langue étrangère doivent être transmis avec leur traduction en français.**

Contact Gestionnaire administratif à la DRH de l'UHA (uniquement pour les questions d'ordre administratif) :

Jessica FIMBEL – 03 89 33 60 38 – [concours-ec.drh@uha.fr](mailto:concours-ec.drh@uha.fr)